

Rapport annuel 2024



AQDMD

Association québécoise
pour le droit de mourir
dans la dignité

Nos valeurs



Engagement



Empathie



Expertise



Autonomie

Qui sommes-nous ?

Fondée en 2007, l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) est une association citoyenne bénévole qui bénéficie d'une expertise médicale et légale sur la question des soins de fin de vie, notamment l'aide médicale à mourir. Composée de professionnels de la santé, de juristes et de personnes concernées, elle s'exprime au nom d'une réalité qu'elle maîtrise.

Elle travaille activement pour garantir le droit à mourir dans la dignité : elle informe les citoyens sur leurs options de soins de fin de vie, des soins palliatifs à l'aide médicale à mourir, et milite pour l'avancement des lois concernées.

Notre vision

Tous les Québécois aptes, sont en mesure de décider par eux-mêmes de leurs soins de fin de vie. Ils doivent donc, dans le respect des critères légaux, pouvoir opter pour des soins conformes à leurs valeurs.

Notre mission

Œuvrer pour assurer que les lois permettent à chaque citoyen de choisir et d'obtenir des soins de fin de vie, notamment l'aide médicale à mourir, conformes à sa conception personnelle de dignité.

Devenir membre c'est...

-  **vouloir** se tenir informé sur le droit de mourir dans la dignité selon ses propres valeurs, en exprimer la légitimité et en revendiquer la légalité.
-  **indiquer** son appui à l'avancement des causes défendues et des débats qui les concernent.
-  **s'engager** dans une action citoyenne qui permettra de se faire entendre.
-  **adhérer** à la philosophie de l'AQDMD et payer sa cotisation pour bénéficier des avantages qu'offre l'adhésion à l'AQDMD.

L'aide médicale à mourir anticipée désormais permise au Québec

Depuis le 30 octobre 2024, les Québécoises et Québécois ayant reçu un diagnostic de maladie neurodégénérative cognitive conduisant à l'incapacité (démence) peuvent formuler une demande anticipée d'aide médicale à mourir (DAAMM) auprès d'un médecin ou d'une infirmière praticienne spécialisée (IPS).

Après des années de représentation auprès des instances gouvernementales, des médias et du grand public, l'AQDMD se réjouit de cette concrétisation qui représente une grande avancée pour les droits des citoyens. Par le biais d'un communiqué de presse daté du 29 octobre 2024, l'AQDMD a d'ailleurs tenu à féliciter le gouvernement provincial d'avoir trouvé une solution pour rendre la loi québécoise applicable sans attendre que le gouvernement fédéral ne modifie le Code criminel.

Toutefois, elle juge qu'il reste plusieurs points à éclaircir, notamment le caractère exécutoire de la demande. Ce sujet représente un axe d'inquiétude pour les membres de l'AQDMD. L'expérience qui sera acquise au cours des prochains mois concernant les demandes anticipées soumises, ainsi que la poursuite des réflexions par les patients, le public et les prestataires, permettront de préciser progressivement les points d'amélioration et précisions à apporter pour fournir des réponses aux questions légitimes des divers acteurs.

Étant donné que l'AQDMD juge qu'il est de son devoir de bien informer les citoyens de leurs droits en matière de DAAMM, elle s'engage à demeurer active sur la question et à contribuer à la mise en place d'outils qui pourront guider les patients dans la rédaction de leurs DAAMM pour limiter les rejets de leurs demandes et maximiser leurs chances de recevoir l'AMM.

En novembre 2024, afin de faciliter la compréhension de la DAAMM, l'AQDMD a réalisé un résumé du site du gouvernement du Québec qui a été déposé sur son site web et qui est accompagné d'un exemplaire du formulaire à compléter pour une DAAMM, du guide du gouvernement du Québec pour la personne et ses proches, et de celui pour les médecins et IPS. L'AQDMD prévoit produire d'autres outils éducatifs dans les années à venir.

Dossier n° 2

L'AQDMD détient dorénavant son statut d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE)

C'est en juillet 2024, suite à un travail de fond effectué par un comité interne formé de membres du conseil d'administration, de la permanence de l'AQDMD et d'un consultant externe, que l'Association s'est vue remettre officiellement son statut d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE).

Ce statut reconnaît que l'AQDMD est une organisation dont la finalité est la bienfaisance. C'est en effet notre conviction : œuvrer pour le droit de mourir dans la dignité, c'est vouloir que l'empathie et la compassion prévalent dans la fin de vie.

Concrètement, cette motivante nouvelle signifie que nous pouvons désormais émettre des reçus fiscaux déductibles des impôts de nos donateurs, et ce, depuis janvier 2024.

Membres ayant siégé au Comité spécial sur l'obtention du titre d'OBE en 2024 :



Normand Gilbert,

consultant externe



Louise Sheils,

membre du conseil d'administration de l'AQDMD



Michèle Gaudet,

membre du conseil d'administration de l'AQDMD



Marie-Hélène Vaillant,

membre du conseil d'administration de l'AQDMD



Jacques Hould,

membre du conseil d'administration de l'AQDMD



Audrey Wyszinski,

directrice générale de l'AQDMD



Nomination d'une directrice générale adjointe afin de diversifier les sources de financement et d'assurer la pérennité de l'AQDMD par le développement de son volet éducatif

Mme Karine Montbleau est détentrice de diplômes en gestion philanthropique et en gestion des ressources humaines, avec près de 15 ans d'expériences acquises dans le domaine communautaire comme chargée de projet et co-directrice.

Au cours de ses enrichissants contrats professionnels soutenant des clientèles diversifiées, elle a choisi de concentrer ses énergies auprès de la communauté aînée et d'investir son temps à créer des projets innovants, aux impacts concrets et rassembleurs pour les communautés dans le besoin.

C'est en novembre 2024 que Karine a adhéré à l'AQDMD en qualité de directrice générale adjointe. Son premier mandat fut d'établir un recensement des actions antérieures menant à un bilan de la situation actuelle de l'AQDMD en termes de financement. En 2025, elle prévoit mener une étude sur mesure des besoins de l'organisme et des possibilités du marché afin de créer un recueil de recommandations visant un plan d'action et sa mise en oeuvre.

Dossier n° 4

Nomination de Sandra Demontigny, porte-parole de l'AQDMD, comme l'une des 5 personnalités de l'année 2024 selon le magazine l'Actualité

En novembre 2024, l'AQDMD a reçu avec immensément de joie la merveilleuse nouvelle que sa chère porte-parole Sandra Demontigny avait été choisie par le magazine l'Actualité pour être l'une des 5 personnalités de l'année 2024. Ce palmarès souligne l'implication de 5 personnalités qui, au nom du bien commun, ont fait preuve de courage, de force et de ténacité, mais aussi d'humilité.

Avec nous, Sandra a mené un combat essentiel pendant plusieurs années pour garantir aux Québécoises et Québécois le droit de faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir (DAAMM) dans le cas d'une maladie neurodégénérative cognitive.

Nous tenons une fois de plus à lui adresser nos plus sincères félicitations, ainsi qu'à souligner son courage et sa détermination.



Dossier n° 5

Mobilisation de l'AQDMD auprès de six grands ordres professionnels

En mai 2024, l'AQDMD a réuni autour d'une même table des représentants du Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec (CNQ), le Collège des médecins du Québec (CMQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) ainsi que l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) dans le but de former une coalition pour demander au gouvernement fédéral et aux députés fédéraux de permettre l'application des dispositions législatives québécoises portant sur les demandes anticipées d'aide médicale à mourir.

Adoptées en 2023, les dispositions législatives québécoises autorisaient les personnes atteintes d'une maladie cognitive menant à l'incapacité, comme l'Alzheimer, à enregistrer leur volonté pendant qu'elles le pouvaient. Mais ce droit n'étant pas prévu au Code criminel, un amendement était requis.

Un communiqué de presse conjoint a donc été rédigé le 22 mai 2024 afin de dénoncer l'inaction du gouvernement Trudeau sur le dossier.

Dossier n° 6

En juin 2024, l'AQDMD s'est vu octroyer l'une des bourses d'amorçage de Centraide d'une valeur de 5 000\$. Cette bourse lui a permis d'optimiser sa base de données, un objectif qu'elle s'était fixé en 2023 pour 2024, et de réaliser la première phase de la refonte partielle de son site web afin d'entamer la réalisation de son objectif, fixé également en 2023 pour 2024, d'étendre son expertise à l'ensemble des soins de fin de vie.

Réception d'une bourse Centraide pour optimiser la base de données et entamer la première phase de modification du site web de l'AQDMD

Dossier n° 7

Action soutenue des collectifs régionaux de l'AQDMD sur le terrain afin de créer un lien de proximité avec la population québécoise

Les collectifs régionaux de l'AQDMD

Les objectifs des collectifs

Le volet éducatif est le fondement même de la mission des collectifs de l'AQDMD qui est principalement d'informer et de conscientiser les gens de leur région respective sur les soins de fin de vie offerts au Québec, dont l'aide médicale à mourir.

Les collectifs se sont fixé comme objectifs :

- De sensibiliser la population de leur région respective aux enjeux concernant les soins de fin de vie et le droit de toute personne de mourir dans la dignité incluant le choix de l'aide médicale à mourir;
- D'écouter et répondre aux questions qui entrent dans le champ de compétence des membres, à l'exception de celles qui sont du domaine médical ou légal;
- D'organiser des activités d'information sur la thématique des soins de fin de vie (conférences, rencontres, témoignages, etc.);
- De faire connaître la mission de l'AQDMD et de contribuer au recrutement de nouveaux membres.

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024



Le Collectif Québec (Capitale-Nationale)

À l'origine, ce collectif indépendant et militant pour le droit de mourir dans la dignité a été formé en 2016 par six membres fondateurs, Lorraine Cayouette, Maurice Clermont, Diane Desnoyers, Ginette Lacoste, Nicole Lirette et Lisette Paradis, pour honorer la promesse faite à une amie lourdement handicapée (après 20 ans de sclérose en plaques) et qui ne pouvait obtenir l'aide médicale à mourir à cette époque.

En 2024, le Collectif Québec a eu la chance d'accueillir plusieurs nouvelles recrues afin de mener à bien sa mission d'information auprès du grand public. L'équipe compte 10 membres actifs :

- **Madeleine Huberdeau**
- **Marie-Andrée Laniel**
- **Ginette Lazure**
- **Françoise Marcotte**
- **Nicole Marcotte**
- **Lucie Massicotte**
- **Carl Mawn**
- **Garry Mawn**
- **Lisette Paradis**
- **Christian Rouleau**

Le Collectif Québec a pu compter sur une équipe de 4 conférenciers bénévoles pour desservir ses activités d'information auprès de larges audiences :

- **Dre Nathalie Le Sage**, praticienne d'AMM
- **Mme Patricia Morrissette**, infirmière praticienne spécialisée (IPS), praticienne d'AMM
- **Dr Alain Naud**, praticien d'AMM
- **Dre Maryse Turcotte**, praticienne d'AMM



Le Collectif Est-du-Québec (Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles de la Madeleine)

Le Collectif Est-du-Québec a vu le jour en novembre 2022 grâce à son fondateur M. René Paquette, membre de l'AQDMD, et à la précieuse collaboration de l'équipe du Collectif Québec.

En 2024, l'équipe du Collectif compte 4 membres actifs :

- **Lise Marie Duguay**, Notre-Dame-des-Neiges
- **René Paquette**, Rimouski
- **Françoise Parisé**, Rivière-du-Loup
- **Louise St-Laurent**, Ste-Luce-sur-Mer

L'objectif est de doubler le nombre de membres de l'équipe en 2025

Le Collectif Est-du-Québec a pu compter sur la participation du président de l'AQDMD, le Dr Georges L'Espérance à titre de conférencier bénévole lors des 39 conférences planifiées par le Collectif en 2024 puisque celui-ci réside dans la région.



Le Collectif Laurentides

Le Collectif Laurentides a pris officiellement son envol le 10 janvier 2024 grâce à la précieuse collaboration de l'équipe du Collectif Est-du-Québec et de la direction générale de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD).

Sa fondatrice, Nathalie Leblanc, a choisi de s'impliquer afin de contribuer notamment au déploiement des demandes anticipées pour les personnes atteintes de maladies cognitives, avancement législatif du projet de loi 11 adopté en juin 2023.

Troisième collectif de l'AQDMD à se déployer au Québec, le Collectif Laurentides couvre les territoires d'intervention suivants : MRC de Deux-Montagnes, MRC de Thérèse-De Blainville, Ville de Mirabel, MRC de La Rivière-du-Nord, MRC d'Argenteuil, MRC des Pays-d'en-Haut, MRC des Laurentides et MRC d'Antoine-Labelle.

En février 2024, le Collectif Laurentides a eu la chance d'accueillir une nouvelle recrue, Lisa Tupper.

En 2024, l'équipe du Collectif compte donc 2 membres actifs :

- **Nathalie Leblanc**
- **Lisa Tupper**

Le Collectif Laurentides a pu compter sur une équipe de 3 conférenciers bénévoles pour desservir ses activités d'information auprès du grand public :

- **Dr Michel Breton**, praticien d'AMM
- **Dr Georges L'Espérance**, président de l'AQDMD et praticien d'AMM
- **Dre Danièle Michaud**, praticienne d'AMM

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le Collectif Québec en 2024

FÉVRIER 2024

- Participation à la première rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.

MARS 2024

- Conférence de la Dre Nathalie Le Sage : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à la RPA Jazz de Sainte-Foy à Québec, 90 participants.
- Conférence du Dr Alain Naud : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à la RPA Le Saint-Augustin à Québec, 65 participants.

AVRIL 2024

- Conférence de la Dre Nathalie Le Sage : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à la RPA La Roseraie à Québec, 55 participants.

MAI 2024

- Participation à la deuxième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Participation de trois membres du Collectif à un café-scientifique sur les demandes anticipées d'AMM.
- Participation de deux membres du Collectif à un entretien avec Antoine Bédard, auteur de « *La mort à l'agenda* », Pavillon Desjardins, Université Laval.

JUIN 2024

- Conférence donnée par 3 membres du Collectif : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à la RPA Les Jardins Saint-Sacrement à Québec, 22 participants.

JUILLET 2024

- Conférence du Dr Alain Naud : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée au Domaine Mahonia, 32 participants plus un nombre indéterminé de locataires qui ont bénéficié d'une visioconférence dans leur appartement.

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le **Collectif Québec** en 2024

SEPTEMBRE 2024

- Participation à la troisième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.

OCTOBRE 2024

- Formation de six jours sur l'accompagnement en soins palliatifs et en fin de vie, offerte par Albatros Capitale-Nationale et suivie par deux membres du Collectif.
- Recrutement de deux nouvelles conférencières, Mme Patricia Morrissette (IPS) et la Dre Maryse Turcotte.

NOVEMBRE 2024

- Formation de six jours sur l'accompagnement en soins palliatifs et en fin de vie, offerte par Albatros Capitale-Nationale et suivie par deux membres du Collectif.
- Conférence de Mme Patricia Morrissette (IPS) : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à la RPA Les Jardins Le Flandre à Québec, 27 participants.
- Conférence de la Dre Nathalie Le Sage : *Choisir de mourir dans la dignité*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à la RPA L'Envol Chartwell Roserais à Québec, 115 participants.
- Participation de deux membres du Collectif à une conférence organisée par l'Association de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), donnée par trois intervenants de la Maison Michel-Sarrazin, sur les soins de fin de vie.

DÉCEMBRE 2024

- Participation à la quatrième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Participation de deux membres du Collectif à une rencontre organisée par le Groupe spiritualité du Collectif 55+, avec Yvon Bureau, un des précurseurs de l'AMM.

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le **Collectif Est-du-Québec** en 2024

FÉVRIER 2024

- Participation à la première rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, en partenariat avec le Club 50+ de Saint-Hubert, 50 participants.

MARS 2024

- Atelier-conférence présenté à Price, en collaboration avec le Club 50+ de Mont-Joli et la Caisse Desjardins de Mont-Joli et Est de la Mitis, animé par René Paquette, 65 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à St-Anaclet de Lessard, en partenariat avec la Résidence L'Héritage, 30 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rimouski, en partenariat avec le Centre polyvalent des aînés Rimouski-Neigette, 30 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rivière-du-Loup, en partenariat avec la Résidence les Bâtisseurs, 120 participants.

MAI 2024

- Participation à la deuxième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à New Richmond, en partenariat avec le Club 50+ de New Richmond, 120 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance en anglais, *Medical Aid in Dying*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à New Carlisle, en partenariat avec CASA, 11 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Chandler, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Gascon-Percé, 115 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance en anglais, *Medical Aid in Dying*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Gaspé, en partenariat avec Vision Gaspé-Percé Now, 30 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Gaspé, en partenariat avec la FADOQ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 60 participants.

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le **Collectif Est-du-Québec** en 2024

MAI 2024 (SUITE)

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Gaspé, en partenariat avec le GMF-U Grand Gaspé, 20 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Mont-St-Pierre, en partenariat avec le Club 50+ de Mont-St-Pierre, 40 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à St-Adelme, en partenariat avec le Club 50+ de St-Adelme, 50 participants.

JUIN 2024

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Témiscouata-sur-le-Lac, en partenariat avec le Centre Femme du Témiscouata, 80 participants.

SEPTEMBRE 2024

- Participation à la troisième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Cap-aux-Meules, en partenariat avec le GMF des Îles-de-la-Madeleine, 12 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Cap-aux-Meules, en partenariat avec le CISSS des Îles-de-la-Madeleine, 30 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance en anglais, *Medical Aid in Dying* organisée par le Collectif. Conférence présentée à Grosse-Île, en partenariat avec CAMI, 20 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Grande-Entrée, en partenariat avec le Club 50+ de Grande-Entrée, 11 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Bassin, en partenariat avec le Club 50+ de L'Île-du-Havre-Aubert, 16 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Fatima, en partenariat avec le Château Madelinot et Comité des clubs 50 ans et plus des Îles-de-la-Madeleine, 42 participants.

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le **Collectif Est-du-Québec** en 2024

OCTOBRE 2024

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Trois-Pistoles, en partenariat avec le Centre d'action bénévole des Basques, 28 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rivière-du-Loup, en partenariat avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries, 100 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rivière-du-Loup, en partenariat avec la Résidence Reine-Antier, 58 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rivière-du-Loup, en partenariat avec la Résidence Saint-Louis, 61 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Matane, en partenariat avec le Relais Santé, 80 participants.

DÉCEMBRE 2024

- Participation à la quatrième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.

À ce jour, grâce aux conférences et aux ateliers-conférences organisés par le Collectif Est-du-Québec, environ 3 100 citoyens des vastes régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont eu l'opportunité de bénéficier d'une présentation en direct visant à approfondir leur compréhension du droit à l'aide médicale à mourir (AMM).

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Diffusion médiatique du **Collectif Est-du-Québec** en 2024

Le sujet de l'aide médicale à mourir a encore été très présent dans l'actualité en 2024. Il y a eu, dans un premier temps, le dépôt d'une pétition à la Chambre des Communes au mois d'août 2024, demandant la modification du Code criminel canadien afin de légaliser les demandes anticipées d'aide médicale à mourir au Canada pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives cognitives comme l'Alzheimer. Ainsi, le Collectif a invité plus de 250 personnes ayant participé à nos conférences, à signer la pétition sur le site web de l'AQDMD. De plus, un communiqué de presse du Bloc Québécois au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie a été publié dans plusieurs médias ainsi qu'aux membres du parti, invitant les citoyens à se rendre sur le site de l'AQDMD pour signer la pétition.

À l'automne 2024, la ministre responsable des Aînés, Sonia Bélanger, annonçait que les demandes anticipées seraient en vigueur à compter du 30 octobre 2024 au Québec.

MÉDIAS ÉCRITS

Journal Le Mouton Noir édition mars-avril 2024

10 000 copies distribuées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie
Titre de l'article : *Droit de mourir dans la dignité*
Première année pour le Collectif Est-du-Québec de l'AQDMD.

Journal Le Radar (Îles-de-la-Madeleine) Édition du 30 août au 5 septembre

Titre : *Une série de conférences sur l'aide médicale à mourir.*
Une page complète.

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Diffusion médiatique du **Collectif Est-du-Québec** en 2024

MÉDIAS TÉLÉVISÉS

27 août, large extrait de la conférence de presse du Collectif Est-du-Québec avec diffusion d'un communiqué de presse élaboré en collaboration avec la firme de communication de l'AQDMD et présentée à la Télé de Radio-Canada Est-du-Québec au bulletin de nouvelles en manchette principale.

8 septembre, entrevue du porte-parole du Collectif sur la réaction de la région à l'annonce de la ministre responsable des Aînés ayant trait à la mise en vigueur des demandes anticipées pour les personnes atteintes de maladies comme l'Alzheimer au bulletin de nouvelles de Radio-Canada Est-du-Québec.

4 octobre, reportage télévisé élaboré au bulletin de nouvelles du réseau TVA Rivière-du-Loup de la conférence du Collectif tenue le 3 octobre à Rivière-du-Loup en partenariat avec le centre d'action bénévole des Seigneuries.

ENTREVUES RADIO AVEC LE DR L'ESPÉRANCE

(coordination faite par le Collectif)

- **30 avril**, Radio CHNC Paspébiac
- **30 avril**, Radio CIEUX FM Carleton-sur-Mer
- **1er mai**, Radio Canada Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- **2 mai**, BLEU FM Chandler-Haute-Gaspésie
- **3 mai**, Radio-GASPÉSIE Gaspé
- **27 août**, CFIM Cap-aux-Meules
- **7 octobre**, CFIM Cap-aux-Meules

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le **Collectif Laurentides** en 2024

FÉVRIER 2024

- Participation à la première rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.

MARS 2024

- Conférence du Dr Georges L'Espérance et du Dr Michel Breton, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Ste-Thérèse, en partenariat avec l'Office régionale d'habitation Ste-Thérèse, 40 participants.

AVRIL 2024

- Conférence de la Dre Danièle Michaud, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Deux-Montagnes, en partenariat avec l'Office régionale d'habitation Lac des Deux-Montagnes, 50 participants.

MAI 2024

- Participation à la deuxième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance et du Dr Michel Breton, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Terrebonne en partenariat avec Cité GénérAction 55+, 35 participants.

JUIN 2024

- Participation au lancement médiatique du Salon des Aînés de St-Jérôme au Sentiers - Magnus Poirier à Prévost. Présence du Dr Georges L'Espérance sur le panel d'invités. Présence de la directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski, et des deux représentantes du Collectif Laurentides lors de la soirée afin de développer le réseautage dans la région.

Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

Les activités réalisées par le **Collectif Laurentides** en 2024

SEPTEMBRE 2024

- Participation à la troisième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.
- Participation au Salon des Aînés de Saint-Jérôme. Conférence sur la thématique de l'aide médicale à mourir au Québec avec les panélistes invités : Pénélope McQuade, le Dr Georges L'Espérance et la Ministre Sonia Bélanger, 450 participants. Également sur place, le kiosque d'information du Collectif.
- Le Collectif Laurentides devient officiellement membre de la TRARA - MRC Rivière-du-Nord et participe à sa première réunion. La TRARA est composée d'organismes communautaires, d'associations, de regroupements, d'établissements publics et d'entreprises privées regroupant ou offrant des services aux retraités, aux aînés et aux proches aidants et qui y délèguent un représentant.
- Participation de la responsable du collectif à une rencontre avec la ministre Sonia Bélanger, organisée par la TRARA.

OCTOBRE 2024

- Rencontre avec le CISSS des Laurentides, en présence de la directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski, pour amorcer une collaboration sur le territoire par un partage d'informations.

DÉCEMBRE 2024

- Participation à la quatrième rencontre 2024 du Comité des Collectifs de l'AQDMD.

Dossier n° 8

Poursuite des travaux du Comité des collectifs de l'AQDMD afin de s'enrichir du partage d'expériences provenant du terrain

Afin de faciliter les échanges et le partage enrichissant d'information entre les divers collectifs de l'AQDMD, ainsi qu'entre l'administration de l'Association et ses collectifs, l'AQDMD a mis sur pied en mars 2023 le Comité des collectifs de l'AQDMD.

Ce Comité se réunit trois ou quatre fois par année. Il a pour objectif de :

- Permettre à chaque collectif de présenter ses activités à l'ensemble des membres du Comité.
- Permettre aux collectifs de l'AQDMD de partager leurs bons et moins bons coups, ainsi que d'échanger sur leurs idées, leurs réflexions, leurs propositions et leurs questionnements concernant la structure, le développement et la pérennité de leur organisation.
- Permettre à l'administration de l'AQDMD d'avoir le pouls du terrain concernant les questions que se pose la population au sujet des soins de fin de vie, suivre le développement de ses collectifs, répondre à leurs questions, évaluer leurs besoins et tenter d'y répondre dans la mesure de ses ressources.

Membres siégeant au Comité des Collectifs en 2024 :



Lise-Marie Duguay,
membre du Collectif Est-
du Québec/AQDMD



Marie-Andrée Laniel,
membre du Collectif
Québec/AQDMD



René Paquette,
responsable du
développement du
Collectif Est-du-Québec/
AQDMD



Jacques Hould,
membre du conseil
d'administration de
l'AQDMD



Vania Leal,
coordonnatrice de
l'AQDMD



Lisette Paradis,
responsable du
développement du
Collectif Québec/AQDMD



Madeleine Huberdeau,
membre du Collectif
Québec/AQDMD



Nathalie Leblanc,
responsable du
développement du
Collectif Laurentides/
AQDMD



Lisa Tupper,
membre du Collectif
Laurentides/AQDMD



Natalie Jones,
membre de l'AQDMD
souhaitant développer un
collectif dans la région de
l'Outaouais



Carl Mawn,
membre du Collectif
Québec/AQDMD



Audrey Wyszinski,
directrice générale de
l'AQDMD

Poursuite des travaux du Comité affaires publiques et relations gouvernementales pour la sensibilisation de l'importance des soins de fin de vie, notamment les demandes anticipées d'aide médicale à mourir, auprès des décideurs et de divers acteurs de la société

Afin de conscientiser sur la question des soins de fin de vie, dont l'aide médicale à mourir, les décideurs, tant au niveau provincial que fédéral, ainsi que les divers acteurs d'associations et de regroupements des domaines de la santé, social et communautaire, l'AQDMD a mis sur pied en 2022 le Comité affaires publiques et relations gouvernementales.

En 2024, le Comité a tenu une dizaine de rencontres afin de mettre en œuvre son plan d'action 2024.

Membres siégeant au Comité affaires publiques et relations gouvernementales en 2024 :



Geoffrey Ducharme,
conseiller Principal,
stratège chez Wink
Stratégie



Laurie Marcellesi,
directrice de la stratégie
chez Wink Stratégie



Sandrine Dumont,
membre de l'AQDMD



Caroline Marcoux,
membre du conseil
d'administration de l'AQDMD



Catherine Leclerc,
vice-présidente de
l'AQDMD



Audrey Wyszinski,
directrice générale de
l'AQDMD



Georges L'Espérance,
président de l'AQDMD

Dossier n° 10

Mise sur pied d'un Comité pérennité de l'AQDMD

L'AQDMD a mis sur pied en mars 2024 le Comité pérennité, dont le mandat est de formuler des recommandations annuellement pour assurer la pérennité de l'Association tout en poursuivant les combats sur l'aide médicale à mourir.

Ce Comité a eu pour objectif en 2024 de :

- Confirmer ou modifier sa mission déclarée, soit : l'AQDMD œuvre pour assurer que les lois permettent à chaque citoyen de choisir et d'obtenir des soins de fin de vie, notamment l'aide médicale à mourir, conformes à sa conception personnelle de dignité ;
- Définir le positionnement de l'AQDMD dans l'ensemble des organisations et des institutions impliquées dans les soins de fin de vie au Québec, compte tenu de ses publics cibles (4) identifiés en 2021 par WS et mis à jour ;
- Évaluer le nombre des champs d'expertise souhaitable pour l'accomplissement de cette mission, identifier la nature de chacun d'eux et évaluer si des modifications s'imposent ;
- Déterminer et ordonner les priorités d'action appropriées à court et moyen terme.

En septembre 2024, le Comité a remis au conseil d'administration de l'AQDMD ses recommandations pour 2025. Le Comité prévoit poursuivre son mandat au cours des prochaines années en se réunissant au moins une fois par trimestre.

Membres siégeant sur le Comité pérennité en 2024 :



Nathalie Leblanc,
membre active de
l'AQDMD



Louise Sheils,
membre du conseil
d'administration de
l'AQDMD



Marie-Hélène Vaillant,
membre du conseil
d'administration de
l'AQDMD



Laurie Marcellesi,
directrice de la stratégie
chez Wink Stratégie



Audrey Wyszinski,
directrice générale de
l'AQDMD

Défense collective des droits, la raison d'être de l'AQDMD

Activités d'éducation populaire

En 2024, la mise en œuvre d'actions de communication a permis à l'AQDMD d'accroître sa notoriété et sa crédibilité auprès de toutes les parties prenantes, tout en informant et sensibilisant les Québécoises et Québécois aux enjeux de l'AMM. Voici quelques exemples d'activités d'éducation populaire que l'AQDMD a réalisées en 2024 :

- Avril 2024, l'AQDMD a invité ses membres à participer à une conférence en ligne des docteurs Michel Lallier & Pierre Marsolais, qui précédait son Assemblée générale annuelle (AGA) et qui portait sur le sujet du don d'organes et de tissus dans le cadre d'une AMM.
- Vingt-trois (23) bulletins de nouvelles ou d'actualités ont été envoyés aux membres de l'AQDMD par courriel au courant de l'année 2024.
- Les réseaux sociaux privilégiés de l'AQDMD ont connu de bons résultats en 2024. L'Association a pu maintenir une présence en ligne qui a grandement bénéficié à sa notoriété et à sa crédibilité. Ses publications sur Facebook ont été vues 227 100 fois et sa communauté a connu une augmentation satisfaisante avec un peu plus de 300 abonnés supplémentaires, dont 207 nouveaux fans. La page Facebook est, encore cette année, la plateforme la plus performante de l'Association. Elle touche désormais un public de 6 400 personnes. Elle a également enregistré un excellent taux d'engagement, signe que les abonnés se sentent impliqués et investis. La plateforme LinkedIn de l'AQDMD a, quant à elle, gagné 157 nouveaux abonnements. En observant les secteurs d'activités des abonnés, on remarque qu'un abonné sur cinq œuvre dans le domaine de la santé et que l'enseignement supérieur et l'administration publique se positionnent parmi les secteurs les plus représentés. L'AQDMD se démarque de plus en plus comme une référence pour les professionnels du milieu et, de ce fait, consolide sa communauté sur LinkedIn.

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024

- Le site web a bénéficié d'un trafic constant tout au long de l'année 2024 avec une augmentation de sa fréquentation de 42% par rapport à 2023. On compte 8 180 visiteurs supplémentaires par rapport à 2023 (27 818 visiteurs pour 2024 contre 19 638 en 2023). Les pages les plus visitées sur l'année 2024 sont d'informations générales (« la procédure de l'AMM en détails », « l'AMM dans le monde », « qui est admissible » etc.).
- Les campagnes numériques de 2024 ont une fois de plus permis de valoriser la notoriété de l'AQDMD, avec 301 721 impressions (nombre de fois où la publicité est apparue sur un écran). Ce sont près de 18 700 personnes qui ont été touchées, avec un budget publicitaire de 550\$.
- Sur la situation de l'aide médicale à mourir au Québec - lois, critères, avenir - soixante et un (61) webinaires et conférences ont été offerts en 2024 par le Dr Georges L'Espérance, prestataire de l'AMM et président de l'AQDMD, et deux (2) conférences par Catherine Leclerc, vice-présidente de l'AQDMD.
- Quatre (4) témoignages ont été livrés en octobre 2024 par Caroline Marcoux, membre du conseil d'administration de l'AQDMD, auprès d'environ 120 étudiants de secondaire 5 à la Cité étudiante de Roberval dans le cadre du cours Culture et citoyenneté québécoise, afin de sensibiliser ceux-ci au sujet de l'aide médicale à mourir pour les mineurs matures. Caroline est la maman de Charles, décédé en juillet 2021 à l'âge de 17 ans d'un cancer des os. Charles aurait aimé recevoir l'aide médicale à mourir alors qu'il était en fin de vie.
- Cinquante-deux (52) entrevues radio ou télévision portant sur divers sujets en lien avec l'aide médicale à mourir ont été faites en 2024 par le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD et une (1) entrevue télévisée a été réalisée par Catherine Leclerc, vice-présidente de l'AQDMD.
- Onze (11) communiqués de presse et quatre (4) lettres ouvertes ont été rédigés et envoyés aux médias en 2024. Ceux-ci ont également été relayés sur nos diverses plateformes de médias sociaux ainsi qu'à l'ensemble de nos membres par le biais de bulletins de nouvelles.
- En 2024, notre agence de communication a comptabilisé deux-cent-trente-huit (238) retombées médias. Le contexte politique a continué de mettre l'AMM au cœur de l'actualité et la stratégie de relations publiques a permis de faire de l'AQDMD un acteur incontournable de la thématique.

Activités de mobilisation sociale

La force de l'AQDMD repose sur l'implication de ses membres et du grand public envers la cause de l'AMM. Voici quelques exemples d'activités de mobilisation sociale que l'AQDMD a mis de l'avant en 2024 :

- En janvier et en février, l'AQDMD a invité ses membres et la population québécoise à signer une pétition mise en ligne par son partenaire canadien, Dying With Dignity Canada (DWDC), pétition qui demandait à la Chambre des communes du Canada de modifier le code criminel afin de permettre les demandes anticipées d'aide médicale à mourir en cas de maladie neurodégénérative cognitive menant à l'inaptitude (Alzheimer et autres types de démences). Cette invitation a été lancée par l'entremise de ses médias sociaux, d'un bulletin de nouvelles, ainsi que de son site web.
- En avril, l'AQDMD a diffusé sur ses diverses plateformes de communication les résultats d'un sondage canadien mené par Ipsos pour le compte de Dying With Dignity Canada (DWDC) qui démontre que 88% des Québécois et 83% des Canadiens soutiennent les demandes anticipées d'AMM. L'AQDMD a par la suite invité ses membres et la population québécoise à signer sa propre pétition, déposée sur le site de la Chambre des communes, pour permettre l'application de la loi québécoise sur les demandes anticipées d'aide médicale à mourir (DAAMM). Cette invitation a eu lieu par l'entremise de ses médias sociaux, d'un bulletin de nouvelles, ainsi que de son site web.
- En mai, l'AQDMD a invité ses membres et la population québécoise à écrire automatiquement à leur député par le biais d'un module produit et mis en ligne par l'AQDMD, pour lui demander de se mobiliser afin de garantir l'application de la loi québécoise et l'accès aux demandes anticipées aux citoyens du Québec. L'AQDMD a également invité la population québécoise à lui transmettre ses témoignages afin de savoir pourquoi l'accès aux demandes anticipées d'AMM était important pour eux et pour leurs proches. Les témoignages ont par la suite été diffusés sur les médias sociaux de l'Association dans le cadre d'une campagne qui visait à sensibiliser la population québécoise sur le sujet des demandes anticipées d'AMM.
- En mai, l'AQDMD a tenu des rencontres informatives sur son mandat et sur l'évolution législative de l'AMM au Québec auprès des dirigeants de Parkinson Québec, Sclérose en plaques Canada (Québec), les Partenaires Neuros, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ). Ces cinq regroupements ont d'ailleurs accepté de relayer auprès de leurs membres les trois outils de l'AQDMD (la pétition, le module pour entrer en communication avec son député et l'appel au témoignage) afin de soutenir l'application de la loi québécoise et l'accès aux demandes anticipées aux citoyens du Québec.
- Au printemps et à l'automne 2024, l'AQDMD a organisé une campagne de dons et de recrutement de membres qui lui ont permis d'amasser une somme de 30 164\$ en dons.

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024

- En décembre, l'AQDMD a invité ses membres et la population québécoise à participer à une vaste consultation publique fédérale sur les demandes anticipées d'aide médicale à mourir (AMM). L'objectif est de recueillir un large éventail d'opinions et d'expériences afin de faire évoluer le cadre légal de l'AMM au Canada. Cette invitation a eu lieu par l'entremise de ses médias sociaux, d'un bulletin de nouvelles, ainsi que de son site web.
- En 2024, les Collectifs Québec, Est-du-Québec et Laurentides de l'AQDMD ont multiplié l'organisation de diverses activités (conférences, ateliers, etc.) afin d'informer la population sur les avancées de l'aide médicale à mourir au Québec et de ses droits au regard d'une fin de vie digne.



Activités d'action politique non partisane

Après avoir participé depuis 2020 aux diverses consultations, prises de paroles et forums auprès des gouvernements fédéral et provincial, l'AQDMD s'est dite satisfaite des avancées obtenues pour le droit de mourir dans la dignité au Canada. Cela n'a cependant pas ralenti l'AQDMD dans ses activités d'action politique non partisane afin de continuer de faire avancer le débat entourant l'AMM au Québec et au Canada.

Voici quelques exemples d'activités d'action politique non partisane que l'AQDMD a réalisé en 2024 :

- Tout au long de l'année, l'AQDMD et son président ont multiplié les envois de courriels auprès des autorités gouvernementales afin qu'elles respectent leurs engagements et échéanciers respectifs en lien avec l'avancement des lois sur l'AMM.
- Le 7 février, l'AQDMD a salué, par voie de communiqué de presse, l'annonce des ministres Sonia Bélanger, Jean-François Roberge et Simon Jolin-Barrette, concernant la mise en vigueur des demandes anticipées d'aide médicale à mourir au Québec dès l'automne 2024.

Les grands dossiers de l'AQDMD en 2024

- Le 14 février, suite à l'adoption du projet de loi C-62 par le gouvernement Trudeau afin de repousser à 2027 l'extension de l'aide médicale à mourir (AMM) aux personnes dont le seul problème de santé est une maladie mentale, l'AQDMD a demandé par le biais de diverses actions, de ne pas faire de même avec les demandes anticipées et de permettre au Québec d'appliquer sa législation. Les actions menées ont été les suivantes ;
 - Envoi d'une lettre ouverte du Président et de la directrice générale de l'AQDMD aux Ministres fédéraux, l'honorable Mark Holland et l'honorable Arif Virani, transmise par la suite aux médias.
 - Allocution du Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD, devant le Comité parlementaire.
 - Envoi d'un communiqué de presse aux médias.
 - Envoi d'une lettre ouverte de notre porte-parole, Sandra Demontigny, au journal La Presse.
- Le 22 mai, Mme Sandra Demontigny, l'AQDMD, le Barreau et la Chambre des notaires étaient présents lors de la conférence de presse du Bloc Québécois pour apporter leur soutien au dépôt du projet d'amendement au Code criminel du Canada qui visait à permettre l'application d'un régime provincial prévoyant qu'une personne atteinte d'une maladie grave et incurable menant à l'incapacité à consentir aux soins puisse faire une demande anticipée pour recevoir l'aide médicale à mourir.
- Le 22 mai, un communiqué de presse conjoint émis par l'AQDMD, le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec (CNQ), le Collège des médecins du Québec (CMQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) ainsi que l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) a été diffusé pour demander au gouvernement fédéral et aux députés fédéraux de permettre l'application des dispositions législatives québécoises portant sur les demandes anticipées d'aide médicale à mourir.
- Le 30 octobre, l'AQDMD s'est réjoui de la concrétisation de la mise en place des demandes anticipées d'AMM au Québec. Par le biais d'un communiqué de presse, elle a d'ailleurs tenu à féliciter le gouvernement provincial d'avoir pu trouver une solution pour rendre la loi québécoise applicable sans attendre que le gouvernement fédéral ne modifie enfin le Code criminel.

Identification des points à bonifier en 2025

L'AQDMD doit poursuivre sa participation active au déploiement des demandes anticipées d'AMM au Québec en produisant divers outils d'information s'adressant au grand public.

L'AQDMD doit poursuivre son objectif d'étendre son expertise à l'ensemble des soins de fin de vie.

La population doit être plus sensibilisée au sujet de l'AMM, particulièrement en ce qui a trait à la question des mineurs matures et la question des troubles de santé mentale comme seule pathologie.

Le réseautage et les partenariats doivent être développés.

Le réseau des Collectifs de l'AQDMD doit être élargi pour rejoindre un pourcentage plus élevé de la population.

Les priorités de l'AQDMD en 2025

Priorité n°1

Accroître les sources d'information sur les droits des citoyens en regard des soins de fin de vie, dont l'aide médicale à mourir (AMM).



Priorité n°2

Augmenter le rayonnement de l'AQDMD et stimuler la mobilisation sociale.



Priorité n°3

Consolider les acquis et œuvrer activement à l'élargissement de l'admissibilité à l'AMM.



Mention d'honneur

À l'été 2024, M. Pierre Sheridan, membre du conseil d'administration et ancien Vice-président de l'AQDMD a dû annoncer son départ du conseil d'administration de l'AQDMD pour des raisons personnelles.

L'AQDMD tient à souligner le travail et la contribution exceptionnels de M. Pierre Sheridan, notamment dans le processus de création et de mise en place de la nouvelle identité visuelle de l'AQDMD (logo et site web), ainsi que dans le choix de la firme de communication Wink Stratégies qui, depuis 2021, accompagne au quotidien l'AQDMD et contribue grandement à son développement et à son succès grandissant.



AQDMD

Association québécoise
pour le droit de mourir
dans la dignité